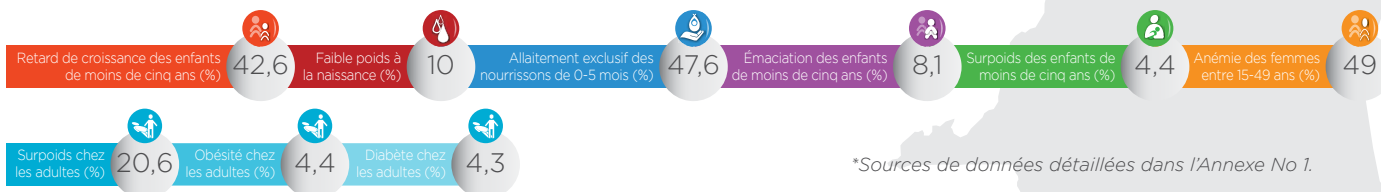




Date d'adhésion : mai 2013
Population : 81,68 millions

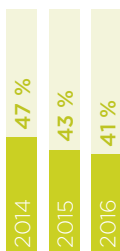
République Démocratique du Congo



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

Transformations institutionnelles en 2015 - 2016

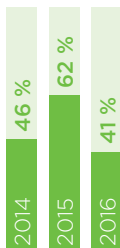
Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



En décembre 2015, un décret du Premier ministre a institué, le Comité national multisectoriel de nutrition (CNMN, d'après ses sigles en français), qui comprend une plateforme interministérielle et un comité technique d'experts, multi-acteurs. Le CNMN n'est pas encore fonctionnel mais des réunions techniques régulières sont organisées dans le cadre du

programme national de nutrition du ministère de la Santé. Par ailleurs, cinq réseaux sont formalisés, dont celui des scientifiques, et ils rédigent leurs feuilles de route afin de renforcer leur fonctionnalité. Enfin, deux comités multisectoriels ont été mis en place dans les provinces du Sud Kivu et Kasai.

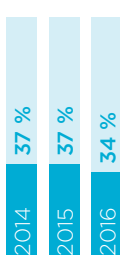
Garantir un cadre politique et juridique cohérent



L'analyse des politiques et programmes existants relatifs à la nutrition a servi de base à la révision de la politique nationale de nutrition, adoptée en 2013 et décliné en Plan national stratégique multisectoriel de nutrition (PNSMN, d'après ses sigles en français), finalisé en 2016. À ce jour, la nutrition est intégrée dans

les documents stratégiques sectoriels de l'agriculture, de la santé publique, de la réduction de la pauvreté et du développement. La Fédération des entreprises du Congo participe aux efforts en vue d'améliorer la législation sur la fortification alimentaire.

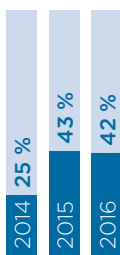
Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



Le PNSMN est décliné en un plan opérationnel, doté d'un cadre de suivi et évaluation. Ce dernier définit les axes stratégiques, les objectifs, les résultats escomptés, les indicateurs et les cibles des interventions. La définition du rôle et de la contribution de chaque acteur n'est cependant pas encore finalisée. Un plan d'action de mise en œuvre pour 2016 a été

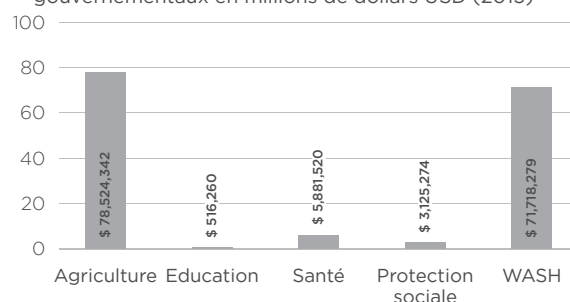
élaboré au niveau central, dont la mise en œuvre reviendra aux provinces. Les défis demeurent : tels que la mise en œuvre de ces plans, au vu de l'absence de financements suffisants, et l'installation d'un système d'information à même d'opérationnaliser le cadre de suivi et d'évaluation.

Suivre les financements et mobiliser les ressources



Le coût financier du plan opérationnel du PNSMN a été estimé pour 5 ans. Une ligne budgétaire pour les activités en lien avec le Mouvement SUN existe dans les budgets de l'état 2015 et 2016 mais les décaissements n'ont pas eu lieu. Les investissements actuels du gouvernement et des partenaires sont insuffisants, ce qui souligne la nécessité de redoubler les efforts en matière de mobilisation des ressources.

Allocations pour la nutrition dans différents secteurs gouvernementaux en millions de dollars USD (2015)



PRIORITÉS 2016-2017

- Renforcer le plaidoyer et les ressources dédiées à la nutrition.
- Mobiliser des « champions » et des parlementaires.
- Elaborer une stratégie multisectorielle de plaidoyer et de communication et un argumentaire montrant que la nutrition représente un investissement.
- Organiser et gérer la mise en œuvre du cadre commun de résultats au niveau local.
- Mettre l'accent sur le renforcement des capacités des individus et des organisations.